

FOI EN LA JEUNESSE, DONC EN L'AVENIR

Le dédoublement des cours préparatoires situés en REP et des cours élémentaires 1 en REP+ constitue une bonne chose pour les élèves qui en bénéficient. Reste les autres. Comme ses devancières, la carte scolaire 2018 doit s'apprécier dans sa globalité. À l'exemple d'un exercice de mathématique élémentaire, avec les plus et les moins. Redéploiement et fermetures posent toujours question. Tout comme la fin du dispositif « **plus de maîtres que de classes** ». Une certitude, l'école ne peut se limiter à une simple structure d'accueil communale ou intercommunale.

Unanimes, les délégués de l'Agglo ont d'ailleurs attiré l'attention du Préfet sur la nécessité d'un **aménagement équilibré du territoire**. À l'Agglo d'assurer **la plus grande équité** entre toutes ses communes et, avec le développement économique, d'**offrir à la jeunesse les moyens de s'épanouir**.

Parmi les **nouvelles compétences**, **l'éducation** apparaîtra de plus en plus comme une **nécessité**. Le chacun pour soi a, depuis longtemps, démontré ses limites. D'où la nécessité d'un **projet de territoire** imaginé et partagé, de sa conception à sa concrétisation. Dès le premier jour, la consultation lancée par l'Agglo a recueilli **250 réponses, avis et propositions**.

Sur un **territoire attractif**, elle est en capacité de, non seulement, **valoriser ses filières industrielles**, mais, également, de **préserver** et d'**améliorer le cadre de vie** de ses habitants.

Accessibilité, efficacité, modernité, simplicité, proximité, innovation, équilibre entre urbain et rural : à l'image de la future Maison pluridisciplinaire de santé, **les projets ne manquent pas**. Ils ont, cependant, tous en commun **la foi en une jeunesse**, - donc en un avenir - qui justifie nos **efforts** et dans une **école, creuset d'une République qui nous rassemble**.



HIER

LES BONNES ADRESSES DE « PICARDIE PASS RÉNOVATION »

La réunion publique du 29 mars permet d'approfondir le dispositif « *Picardie Pass Rénovation* ». Chaque propriétaire intéressé par un projet de rénovation et d'isolation peut remplir sa demande sur www.pass-renovation.picardie.fr, contacter « *SOLIHA Aisne* », au 03.23.26.73.50, par mail à contact.aisne@solihia.fr ou se rendre aux permanences tous les deuxièmes lundis de chaque mois à Chauny, à la pépinière d'entreprises « *Innovalis* », 3, rue Georges Pompidou, de 11 h à 12 h et à Tergnier, à l'Hôtel de Ville, Place Paul Doumer, de 13 h 30 à 14 h 30.



AUJOURD'HUI

125 353 € DE TRAVAUX À L'ÉCOLE D'ANGUILCOURT



Afin de lutter contre les difficultés scolaires, les classes de CP situées en Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP) seront dédoublées dès la rentrée scolaire. Ces ouvertures nécessitent, cependant, des travaux d'aménagement intérieur et extérieur. À Anguilcourt-le-Sart, leur coût prévisionnel est estimé à 125 353 € HT, financés par l'État à hauteur de 80 %. Par ailleurs, les classes seront équipées en matériel et mobilier neufs adaptés aux besoins des enfants.

DEMAIN

SENSIBILISATION DES ARTISANS AUX MARCHÉS PUBLICS

En collaboration avec la Chambre de métiers et de l'artisanat, l'Agglo organise une réunion de sensibilisation des artisans aux marchés publics au cours de laquelle seront présentées les procédures, le nouvel outil en ligne dédié aux consultations et l'accompagnement proposé. Cette réunion est programmée le 24 avril de 9 h à 10 h 30 à l'Hôtel des formations, 10, rue Jean Monnet, à Chauny.



PROJET DE TERRITOIRE: VOTRE AVIS COMPTE



Les projets les plus solides sont ceux que l'on construit ensemble. Quels services pour les prochaines années? Quelles priorités dans les investissements? À partir d'un diagnostic établi sur l'ensemble des communes, le projet de territoire s'appuie sur la participation des populations. Sans exception, ni limites aux propositions pour dessiner l'Agglo de demain. Cette consultation alimentera la vision politique et le travail des élus dans l'élaboration du projet de territoire.

Sa construction tiendra compte des réflexions individuelles et collectives de tous les acteurs de terrain: élus locaux, citoyens et forces vives sociales, économiques et culturelles. « Nous souhaitons recueillir votre vision, vos désirs, vos inquiétudes pour nos communes, explique Bernard Bronchain, mais, également, ce que vous jugez fondamental d'aborder. Saisissez cette opportunité et, en quelques minutes seulement, répondez à cette consultation anonyme ».

Retrouvez « Enquête sur l'Agglo » et répondez-y jusqu'au 16 avril sur le site www.ctlf.fr

CONTRAT DE VILLE: DE NOUVELLES AMBITIONS POUR TROIS QUARTIERS

Signé au nom de l'Etat le 29 mars par le Préfet de l'Aisne, Nicolas Basselier, le Contrat de Ville 2018 - 2020 bénéficie à trois quartiers de l'Agglo: La Résidence à Chauny, Roosevelt-Rebequet à Tergnier et l'Artilleur à La Fère. Les crédits affectés à la politique de la ville permettront d'intervenir au profit de la cohésion sociale, dans les domaines de l'éducation, de la culture, des activités physiques, sportives et de la santé. Les actions visant à réduire les écarts de taux d'emploi entre les quartiers prioritaires et les autres secteurs de l'Agglo, en particulier au bénéfice des jeunes, et à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants, notamment, sur les projets d'habitat, de sûreté et de tranquillité bénéficieront, également, de crédits spécifiques.



LA ZAC LES TERRAGES POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Après l'ouverture du magasin « Action » le 13 mars, les dirigeants des magasins « Plein ciel » et « CAP Vital Santé / Âge d'or », MM. Felbacq et Delamotte, actuellement locataires d'un bâtiment sur la ZAC Les Terrages, ont sollicité l'Agglo afin d'acquérir la parcelle située entre la cave « Bacchus » et « Optical Center » pour construire un bâtiment et y développer leurs activités. D'une superficie de 1646 m², cette parcelle sera acquise en deux lots égaux.

Par ailleurs, M. Jérôme Meuret, agent général « AXA Assurances » va, lui aussi, acquérir une parcelle de 1200 m² face au restaurant « La Boucherie » dans la perspective d'implanter une nouvelle agence d'assurance - banque. D'autres projets sont également à l'étude.

UN LEGO® POUR LA RÉOUVERTURE DU CANAL



Afin de sensibiliser les habitants à la réouverture en 2020 de l'axe Sambre, ce dimanche 8 avril, l'association « Réussir notre Sambre » organise diverses animations dans les communes volontaires et mouillées sur les 116 km de voie d'eau de Jeumont à Travecy: marche, vélo, balade contée ou en bateau. Chaque participant est également invité à amener une brique de LEGO® en vue d'une reconstruction symbolique des fondations du pont-canal de Vadencourt ce dimanche à 16 h à l'écluse du Gard, à Etreux.

DÉFENSE DES CLASSES DE CHARMES, SINCENY ET VIRY-NOUREUIL

Les élus de l'Agglo ont pris connaissance de la future carte scolaire avec la suppression de plusieurs postes d'enseignants. Même si la classe de Tergnier fut finalement préservée, unanimes, les Conseillers communautaires ont adopté une motion dénonçant avec la plus grande fermeté les propositions visant à réduire les moyens des écoles de Charmes, Sinceny et Viry-Noureuil. Ils réaffirment également « leur attachement indéfectible à une école publique de qualité, assurant l'égalité d'accès et de traitement pour chacun des élèves du territoire ».

Cette motion a été adressée au Préfet de l'Aisne en lui demandant que ces mesures soient réexaminées dans les plus brefs délais et que l'encadrement dans les écoles soit, pour le moins, maintenu à son niveau actuel.

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES

Le Bureau communautaire a accordé une subvention à cinq associations pour leur manifestation au rayonnement national ou régional. « Ciné jeune de l'Aisne » pour le 36^e Festival international de cinéma à Chauny, Tergnier et Saint-Gobain: **6000 €**; « Art et Jeunesse » pour la 35^e biennale, exposition d'art de Chauny: **1500 €**, « Art Déco et Compagnie » pour « Renaître », exposition de photographies: **1000 €**; « Les Maqueux d'saurets », pour leur fête: **5000 €**; « Festival Rock'Aisne » pour son 7^e festival: **6000 €**.

Conception/réalisation CEF et VisionsConcept

L'AGENDA

Jeudi 5 avril, 14 h 30: Comité de pilotage de l'étude de faisabilité pour la mise en place de la tarification incitative des déchets ménagers.

Lundi 9 avril, 14 h: réunion de lancement de l'étude relative au transfert des compétences « Eau et assainissement »

Lundi 9 avril, 19 h: Conseil communautaire – Vote du budget 2018

Mardi 10 avril, 18 h 30: Restitution de la phase 2 du diagnostic touristique territorial

Lundi 16 avril, 17 h 30: Bureau communautaire

Mardi 17 avril, 10 h: Séminaire des élus sur la politique en faveur de l'habitat privé ancien

Vendredi 20 avril: Visite du réseau de transports de l'Agglo par une délégation d'élus de Toul

Jeudi 3 mai, 18 h: Séminaire des élus sur le projet de territoire



Email: accueil@ctlf.fr